

farouche ricanement, à la bonne heure, c'est de la franchise!

—Eh! répliqua Pauline emportée par son indignation, puis-je éprouver pour vous d'autres sentiments qu'une haine profonde et qu'un profond mépris? Vous me faites horreur! Votre existence n'est qu'un long tissu de mensonges et d'infamies! un crime nous avait séparés, c'est un crime qui nous rassemble! Oui, un crime, car enfin pourquoi vous êtes-vous introduit cette nuit dans ma maison?... Pourquoi, si mon brusque réveil n'avait entravé vos projets, alliez-vous m'enlever mon fils?

—Parce que votre enfant bien-aimé dans mes mains, chère baronne, devenait pour moi le gage le plus sûr du rapprochement que je souhaite.

—Un rapprochement! répéta Pauline, un rapprochement entre nous, misérable! vous savez bien que c'est impossible!

—Impossible, dites-vous! allons donc! nous sommes unis par des liens sacrés et indestructibles!

—Les liens maudits qui nous enchaînaient n'existent plus! vous les avez rompus vous-même en vous faisant passer pour mort!

—Vous parlez en ce moment comme une enfant, répliqua Lascars, vous ne connaissez rien de la loi et vous prenez vos rêves pour des réalités! Le mariage est indissoluble, aussi longtemps que les époux vivent. Or, vous avez la preuve que je suis bien vivant.

—Je possède votre acte mortuaire, émané des magistrats d'Aix-la-Chapelle, et j'ai dû le produire pour la célébration d'un second mariage.

—Erreur ne fait pas compte! mon acte mortuaire ne prouve qu'une seule chose, la sottise de ceux qui l'ont rédigé... Certes, vous étiez de bonne foi, je ne prétends pas le contraire, mais vous n'en êtes pas moins ma femme!

Pauline cacha son visage dans ses deux mains. —Votre femme, balbutia-t-elle, non! cent fois non! Je suis la marquise d'Hérouville.

—Vous êtes la baronne de Lascars, votre second mariage est nul et vous n'avez qu'un fils légitime, le mien, celui qui doit porter mon nom.

Les sanglots de la malheureuse femme éclatèrent; son cœur bondissait dans sa poitrine, ainsi qu'un oiseau captif, et son corps se tordait comme un serpent jeté sur des braises ardentes. Lascars laissa pendant quelques minutes un libre cours à ce poignant désespoir; puis, lorsqu'il lui sembla que la crise diminuait d'intensité, il reprit:

—A quoi bon ces larmes et ces gémissements? On ne lutte point contre les faits accomplis. Soumettez-vous donc à ce qui est irrévocable. Maudissez ma résurrection, je le veux bien, mais acceptez-la!

Pauline, par un étrange phénomène, reprit soudainement sa fermeté, son énergie, sa force morale qui paraissaient à jamais brisées.

—Tout n'est peut-être pas perdu sans ressources, se dit-elle.

Alors elle se redressa, elle essuya des deux mains, par un geste brusque, les pleurs qui baignaient ses joues pâles, et, regardant Lascars bien en face, elle lui demanda:

—Qu'attendez-vous de moi?

—Ma liberté d'abord, répondit le baron.

—Et ensuite?

—Ensuite, nous verrons.

—Et si je refuse de vous rendre libre?...

—Vous ne refuserez pas, baronne, je vous défie de me le refuser.

—Pourquoi?

—Parce que la réflexion, bonne conseillère, vous dira d'éviter l'effroyable scandale auquel rien ne pourrait plus vous soustraire si vous n'obéissez point à ma volonté.

—Vous parlez d'un scandale. Je ne vous comprends pas.

—Je vais me faire comprendre; voici de quelle façon se passeraient les choses si je restais votre prisonnier: le jour paraît, le marquis revient de Versailles, il m'interroge, je refuse de répondre, il me livre à la justice qui me fait mon procès, sous le prétexte que je me suis introduit pendant la nuit dans une maison habitée, avec effraction, escalade, etc. etc. J'attends l'heure solennelle de l'audience publique, je compare devant le tribunal, et, comme il ne me plaît point de me laisser condamner à quinze ou vingt ans de ga-

lères en qualité de voleur nocturne, je proclame bien haut mon nom, je prouve mon identité, enfin, je démontre victorieusement que je venais reprendre chez le marquis d'Hérouville, Pauline Talbot, baronne de Lascars, et l'enfant légitime issu de mon mariage avec elle. Il me semble qu'à cela les juges n'auront rien à répondre, et qu'ils s'empresseront de proclamer mon innocence et de me rendre la clef des champs. Qu'en pensez-vous baronne?...

Pauline atterrée, ne répondit pas. Roland poursuivit:

—Ce n'est pas tout: aussitôt libre, second procès, mais cette fois, c'est moi qui l'entame... Je suis plaignant et non plus accusé; je mets en cause M. d'Hérouville et vous-même... Je m'inscris en faux contre l'acte de décès d'Aix-la-Chapelle, je réclame ma femme et mon fils, et comme la loi est la loi, on ne peut refuser de me les rendre.

—Ah! balbutia Pauline, la loi serait donc bien infâme!

—Infâme! répliqua Lascars en riant, et pourquoi cela, s'il vous plaît?... elle se montrera juste, au contraire en restituant à César ce qui appartient à César... D'ailleurs, si vous voulez, changeons de dénoûment, et supposons que, contre toute vraisemblance, contre toute équité, les juges, annulant la première union, vous laissent au second époux... Quel tapage fera le procès; les causes célèbres s'en empareront aussitôt! Traduit dans toutes les langues, il retentira dans l'Europe entière? il ira plus loin encore... il accomplira le tour du monde! Que pensez-vous de l'éclat ajouté par ce bruit immense au beau nom d'Hérouville?... Que pensez-vous de la joie du marquis, possesseur à la face de l'univers d'une femme dont le premier mari se porte à merveille et même une vie accidentée? Croyez-vous que son amour, son bonheur et le vôtre survivront à cette catastrophe?... Vous ne répondez rien, chère Pauline, et bien vous faites, car vous n'en croyez pas un mot!... Quant à mon fils, je n'en parle point... La question en ce qui le touche est indiscutable... La loi, les hommes, et Dieu lui-même, seraient impuissants à me l'enlever. Rien ne peut m'empêcher de le prendre, puisqu'il est à moi, de le élever à mon école, de le former à mon image, enfin, pour tout dire en un mot, de le rendre digne de son père.

Cette pensée fit frémir Pauline et son âme révoltée se souleva; elle parvint cependant à rester calme en apparence.

—Vous croyez avoir tout prévu, monsieur... dit-elle, vous vous trompez.

—Ai-je donc, par hasard oublié quelque chose? demanda Lascars en souriant.

—Oui.

—Alors, poussez la courtoisie jusqu'à me venir en aide, chère baronne, car j'ai beau chercher, je ne trouve rien.

—Vous avez oublié le cas où je dirais au marquis d'Hérouville: "L'homme à qui j'avais le malheur d'appartenir, l'infâme que tous deux nous avons cru mort, existe! il s'est introduit par la violence dans votre château... il est prisonnier, il est en vos mains... décidez de lui... sauvez-moi... sauvez-nous!..."

Lascars, sans témoigner la moindre émotion, se mit à rire aux éclats.

—Trop tard! chère Pauline! dit-il ensuite, oui, trop tard! il n'est plus temps d'agir utilement ainsi!... Sans doute M. d'Hérouville, présent au château cette nuit et prévenu par vous, aurait pu, séance tenante, me brûler très bien la cervelle, et je me plais à penser qu'il aurait eu l'intelligence de le faire, mais à présent ses mains sont liées. Tous vos valets savent que le captif est entré vivant dans la glacière de votre parc... Tous, ils en déposeraient au besoin, et, si votre second mari trouvait convenable et commode de se débarrasser de moi avec une balle ou un nœud coulant, il ne s'échapperait d'un mauvais pas que pour se jeter dans un plus mauvais! Quant à me faire disparaître sans me tuer, je ne crains rien... Le temps des cachots souterrains, des donjons inaccessibles et des ténébreuses oubliettes est passé, et ne reviendra plus! il faudra dès demain matin, me montrer mort ou vif aux gens de la loi, et tout grand seigneur que soit le marquis,

les juges du Châtelet lui demanderaient compte de mon cadavre.

A ces paroles succéda un instant de silence pendant lequel on n'entendit que la respiration haletante et entrecoupée de Pauline.

—Vous le voyez, reprit Roland de Lascars, toutes les éventualités sont prévues, même celles qui vous semblaient favorables! Rien au monde, si je ne m'échappe, ne peut arrêter le procès, et par conséquent le scandale... Réfléchissez et décidez-vous... le temps presse.

Le parti de Pauline était pris déjà.

—Si je vous rends la liberté, balbutia-t-elle, comment expliquerai-je votre fuite, et quel prétexte pourrai-je donner à l'entretien que je viens d'avoir avec vous?

—Ne vous inquiétez en aucune façon d'expliquer ma fuite... répliqua le baron, vis-à-vis du monde vous n'en serez point complice, et vous n'en aurez connaissance officiellement qu'au point du jour par le rapport de vos valets. Quant à l'entretien qui vient d'avoir lieu, vous pourrez dire tout ce qui vous passera dans l'esprit, je prends l'engagement formel de ne jamais vous donner de démenti! Allons chère baronne, hâtez-vous!... Chaque minute qui s'écoule ajoute au danger que nous courons tous deux.

—Ce danger, reprit la jeune femme, n'en planera pas moins sur ma tête, malgré votre fuite! Vous n'êtes point homme à renoncer à des projets funestes... Dès demain, dès ce soir, peut-être, il vous plaira de provoquer le scandale dont vous me menaciez tout à l'heure.

Lascars contraignit son visage mobile à grimacer un hypocrite repentir.

—Pauline, dit-il, vous me jugez mal... Je ne vaudrais pas grand-chose, je le sais; mais je suis cependant moins mauvais que vous ne semblez le croire... En m'introduisant dans ce château, j'avais, il est vrai, l'intention formelle de vous contraindre par tous les moyens à revenir à moi. Cette intention n'existe plus... Votre désespoir m'a touché!... J'ai compris que vous arracher au bonheur présent serait prononcer votre arrêt de mort. A quoi me servirait d'être votre bourreau? vivez donc, et vivez tranquille... Vous n'avez je le jure, rien à craindre de moi.

—Si vous êtes sincère, s'écria madame d'Hérouville, je vous pardonne du fond du cœur tout ce que j'ai souffert par vous, et je demande à Dieu de vous pardonner comme je le fais.

—Je suis sincère, Pauline, vous en aurez la preuve.

—Et mon fils aîné, murmura la jeune femme, reprise d'une angoisse inexprimable, mon fils aîné, notre fils, vous me le laissez, n'est-ce pas?

—Mon Dieu, que ferais-je de cet enfant? répliqua Roland, pour lui je ne suis rien; il ne me connaît pas; il ne saurait m'aimer; il est d'ailleurs mille fois mieux dans vos mains que dans les miennes. Gardez-le donc et ne tremblez plus. Non-seulement je vous le laisse, mais encore je renonce pour l'avenir à tous mes droits sur lui... Le baron de Lascars, à partir de cette heure, est mort et bien mort; la marquise d'Hérouville peut dormir en paix! Vous le voyez, madame, le sacrifice est complet, et vous devez être contente de moi.

Pauline, en entendant le baron de Lascars parler ainsi, ne conserva ni doute ni défiance; elle se sentit revivre; un flot de reconnaissance inonda son âme et elle s'écria:

—Je vous crois, Roland, je vous crois et je vous bénis! Dieu vous avait fait bon! votre cœur redevient ce qu'il était jadis! Vous venez de chasser mes terreurs et de rendre la paix à mon âme! cela vous sera compté! Une noble action efface bien des fautes! Votre avenir, je l'espère de toute mon âme, rachètera votre passé.

—Mordieu! répliqua Lascars, je l'espère de mon côté, madame la marquise, et j'y compte très fermement! Mais le temps passe, le jour approche, au nom de tous les saints du paradis, faites-moi libre!

—Vous avez raison, répondit Pauline, le temps presse! il faut que vous soyez libre à l'instant. Comment faut-il agir pour cela?

—Détachez les liens qui serrent étroitement mes poignets. Une fois mes mains dégagées, je me charge du reste.

La jeune femme se mit à l'œuvre: elle se dé-